



APROBAT

In Sedinta Biroului permanent al
Camerei Deputatilor

din data de 13.04.2010

Nr. 414



Parlamentul României
Camera Deputaților

B.P. Nr. 414..... din 12.04.2010.

Parlamentul României Camera Deputaților

SECRETARUL GENERAL AL CAMEREI DEPUTAȚILOR

București, 07 aprilie 2010

61/1549

MEMORANDUM INTERN

De la: **GHEORGHE BARBU**
Secretar General al Camerei Deputaților

Către: **BIROUL PERMANENT AL CAMEREI DEPUTAȚILOR**

Tema: Plata cotizației pe anul 2010 către Consiliul
Internațional al Arhivelor

Hotărârea Parlamentului României nr. 29/1994 privind stabilirea organizațiilor internaționale la care participă Parlamentul României a fost completată prin Hotărârea nr. 22/1997 cu încă o organizație – Consiliul internațional al Arhivelor - Secția Arhive de parlamente și de partide (organizație internațională neguvernamentală pe lângă UNESCO, cu statut consultativ).

Pentru a se permite menținerea în actualitate arhivistică din punctul de vedere al documentelor create de parlament și de partidele politice, precum și cunoașterea stadiului și situației arhivei din țările membre, propunem Biroului Permanent al Camerei Deputaților să aprobe plata cotizației anuale de 150 euro pentru această organizație.

SECRETAR GENERAL,

GHEORGHE BARBU



INTERNATIONAL COUNCIL ON ARCHIVES
CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES

60 rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, France
tel +33 1 40 27 63 06, fax +33 1 42 72 20 65
email: ica@ica.org, website: www.ica.org

Delivery address / Adresse de livraison

Billing address / Adresse de facturation

C, 2210

Mme Fabiola Marina DIMITROF, Conseillère parlementaire
CHAMBRE DES DEPUTES PARLEMENT ROUMAIN
2-4 Rue Izvor, Sector 5
BUCAREST
, ROUMANIE

Paris, 03/03/2010

MEMBERSHIP INVOICE FOR 2010 / FACTURE D'ADHÉSION POUR 2010

Category / Catégorie : C

Invoice/Facture N°: C-2210/2010-ICA *	EUROS
Dues/Cotisations 2010 including subscription to all publications (paper and electronic) and access to the membership only section of ICA website / <i>Comprenant l'abonnement à toutes les publications (support papier et électronique) et accès à l'espace "membres" du site Web de l'ICA</i>	150 €
Dues in arrears/Cotisations impayées des années précédentes	0 €
Donation to FIDA / Contribution au FIDA Fund for International Archival Development / <i>Fond International pour le Développement des Archives</i>	€
TOTAL **	€

* To quote with payment/A indiquer avec le paiement

** Please indicate amount/Veuillez indiquer le montant

Please send us a copy of this invoice / Veuillez nous renvoyer une copie de cette facture

To be paid upon receipt of the invoice and **without any deduction of bank charges** by bank transfer or credit card, Visa or Mastercard, by sending back the attached form or bank cheque **drawn on a French bank, payable in France** quoting the reference number of the invoice.

*Payable à réception de la facture et **sans charge bancaire** par virement bancaire ou carte de crédit, Visa ou Mastercard, en renvoyant le formulaire joint ou chèque bancaire **tiré sur une banque française et payable en France**, en rappelant la référence de la facture.*

in favour of „International Council on Archives“ / à l'ordre de „Conseil International des Archives“

BIC/SWIFT : BNPAFRPPBY - IBAN : FR76 3000 4007 7300 0100 5148 049

Bank code/Code banque: 30004, Agency code/Code guichet: 00773, Sort code/clé RIB: 49

Compte/Account n° 00010051480

Bank/Banque : BNP PARIBAS, Agency/Agence PARIS RAMBUTEAU, 48 rue des Archives, 75004 PARIS, France



Please return this form via fax to /
Veillez renvoyer ce formulaire par fax à
International Council on Archives / Conseil International des Archives
60 rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, France
Fax +33 1 42 72 20 65

Payment by credit card / Paiement par carte de crédit

Name / Nom

First Name / Prénom.....

(Institution)

Address / Adresse

City / Ville

Country / Pays

Ref.-N° of invoice / Réf.-No. de facture C-2210/2010-ICA

Date of Invoice / Date de facture : 03/03/2010

Please fill in the following information in full / Réponse obligatoire à toutes les questions ci-dessous

I authorise the ICA to charge my credit card / J'autorise l'ICA à débiter ma carte de crédit

MasterCard ☐

Visa ☐

Amount / Montant EUROS

Card Number / Numéro de carte

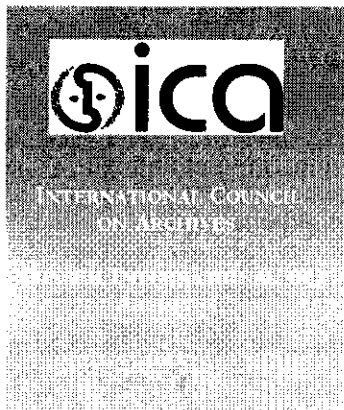
CVC II Security Code/Code de sécurité CVC II
(See back of your card, the last three digits/Les trois derniers chiffres au dos de votre carte)

Expiration date (MM/YYYY) / Date d'expiration (MM/AAAA)

Name on the credit card / Nom figurant sur la carte.....

Date of authorisation / Date d'autorisation

Signature required / Signature obligatoire



ICA Secretariat
60 rue des Francs-Bourgeois
75003 Paris
France

Tel: + 33 (0)1 40 27 63 06
Fax: + 33 (0)1 42 72 20 65
Web: <http://www.ica.org>
E-mail: ica@ica.org

**President
Président**

Ian E. Wilson
iewilson@uwaterloo.ca

**Vice-Presidents/
Vice-présidents**

Lewis Bellardo
lewis.bellardo@nara.gov

Martin Berendse
martin.berendse@nationaalarchief.nl

Ross Gibbs
ross.gibbs@naa.gov.au

Abdulla A. Kareem El Reyes
dg@cdr.gov.ae

Henri Zuber
henri.zuber@sncf.fr

Hans Eyvind Naess
hane@arkivverket.no

Nolda C. Römer-Kenepa
nrom@cura.net

Setareki Tale
stale@govnet.gov.fj

**Secretary General
Secrétaire général**

David A. Leitch
leitch@ica.org

**Deputy Secretary Generals
Secrétaires généraux adjoints**

Margaret Kenna
margaretkenna@bigpond.com

Didier Grange
didier.grange@ville-gc.ch

Christine Martinez
martinez@ica.org

Aux membres de catégorie C de l'ICA

Paris, le 4 mars 2010

Objet : renouvellement de l'adhésion à l'ICA pour 2010

Cher(e) collègue,

Vous voudrez bien trouver ci-joint la facture de votre cotisation en tant que membre de l'ICA pour 2010. Continuer à être membre de l'ICA vous fera bénéficier de l'éventail des services qui sont développés à la seule intention des membres sur le nouveau site Web de l'ICA. Tout en vous fournissant beaucoup plus d'informations sur l'organisme et son contenu professionnel disponibles sur le site public, la section réservée aux membres vous offrira de nombreuses occasions de travailler et d'agir en ligne en interaction avec d'autres membres.

Nous devons vous expliquer que l'Assemblée générale qui s'est tenue à Malte le 20 novembre 2009 a pris la décision d'appliquer en 2010 le barème des cotisations existant. L'Assemblée générale a donné son approbation, étant cependant bien entendu que des propositions détaillées de réforme du système actuel lui seraient soumises pour examen, lors de sa prochaine réunion à Oslo en septembre 2010. Il est entendu que le nouveau système devra être de manière générale plus juste, transparent, facile à comprendre, et à administrer. Le système actuel ne peut être transformé du jour au lendemain, mais l'ICA est déterminé à commencer quelque chose cette année. Nous travaillons également à développer la capacité de l'ICA à générer des revenus, de sorte que dans le futur, la santé financière de l'organisation soit moins dépendante des cotisations.

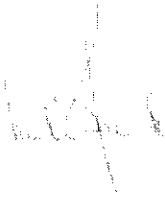
En 2009, l'ICA a réalisé un certain nombre d'avancées sur plusieurs fronts. Le rapport financier a été simplifié et rendu plus transparent; la vision et la mission de l'ICA sont plus claires qu'elles ne l'étaient auparavant; un plan d'action a été élaboré et est actuellement mis en œuvre; la Commission du Programme a financé plus de 20 projets et en a cautionné d'autres, ces projets aidant à réaliser les objectifs stratégiques de l'organisation; le contenu de notre lettre, Flash, qui a une nouvelle maquette, est plus riche; la publication imprimée de la revue de l'ICA, COMMA, a repris; des progrès importants ont été faits dans le développement d'ICA-AtoM, logiciel de description gratuit, multilingue, et conforme aux normes de l'ICA; enfin la première version du nouveau site internet a été lancée à l'Assemblée générale à Malte.

Il reste bien entendu beaucoup à faire. En 2010, l'ICA financera de nouveaux projets dans le cadre de son programme dans l'objectif d'un plus grand impact global; il faudra compléter la version 1.1 de notre projet phare, ICA-AtoM; nous perfectionnerons le nouveau site, en particulier l'espace membres; nous produirons plus de contenu professionnel dans un plus grand nombre de langues; l'ICA mettra en place des meilleurs systèmes de communication avec les membres qui n'ont pas facilement accès à l'internet; enfin il offrira un soutien financier aux activités des branches et autres groupes de l'ICA. De façon plus générale, l'ICA continuera à plaider la cause des archives auprès des organisations internationales, régionales et nationales. Plus que jamais, l'ICA doit sensibiliser les décideurs et le public en général à l'importance d'une gestion efficace des archives.

Nous vous invitons également, outre le paiement de votre cotisation, à faire un don au Fond international pour le développement des archives (FIDA). Les membres du nouveau Conseil d'administration du FIDA, représentant la diversité des membres de l'ICA, viennent d'être nommés. Cette année ils commenceront à attribuer des financements en soutien à des initiatives ayant pour objectif d'améliorer la situation des archives et des archivistes dans les pays émergents. Bien que le FIDA ait déjà plus de 100 000 euros à sa disposition, ce n'est qu'une petite somme en comparaison des besoins. Nous aurons besoin de plus de financements pour soutenir le programme professionnel et toutes les contributions, même modestes, permettront au FIDA de fournir plus d'aide aux collègues travaillant dans des conditions difficiles.

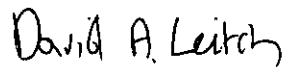
D'avance merci pour votre soutien continu à l'ICA.

Bien cordialement,



Martin Berendse

Vice-Président Finance



David A. Leitch

Secrétaire général